

Le Secrétariat à la condition féminine
et le Bureau de lutte contre l'homophobie
et la transphobie

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2025-2026**

**DEMANDES DE
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DES GROUPES D'OPPOSITION**

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE
 ET BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE
 ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
 TABLE DES MATIÈRES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
 DES GROUPES D'OPPOSITION

SUJETS	N°	QUESTIONS
Voyages hors QC	RG-01	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2024-2025 :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Les endroits et dates de départ et de retour; b) La copie des programmes et rapports de mission; c) Les personnes rencontrées; d) Le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) Les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) Pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés; g) La liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> • Les détails de ces ententes; • Les résultats obtenus à ce jour. h) Les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
Voyages en avion Conseil des ministres et cabinets	RG-02	<p>Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2024-2025 :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Les raisons du déplacement; b) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) Les coûts ventilés.
Publicité, articles promotionnels et commandites	RG-03	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) La ventilation des sommes dépensées pour 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026; b) Les noms des firmes de publicité retenues; c) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) Le but visé par chaque dépense; e) Dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f) Les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie. g) La répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion. h) Le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée de l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.
Conférences de presse, événements	RG-04	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :</p> <p>Par le cabinet ministériel :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement; b) Le but visé par chaque dépense; c) Le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; d) Si l'événement s'est tenu virtuellement. <p>Par le ministère ou l'organisme :</p> <ol style="list-style-type: none"> e) Les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement; f) Le but visé par chaque dépense; g) Le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; h) Si l'événement s'est tenu virtuellement. <p>Par un professionnel ou par une firme externe :</p> <ol style="list-style-type: none"> i) Les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;

SUJETS	N°	QUESTIONS
		<ul style="list-style-type: none"> j) Le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); l) La liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) Le but visé par chaque dépense; n) Le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; o) Si l'événement s'est tenu virtuellement.
Formation en communication	RG-05	<p>La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel :</p> <p>Organisée par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement; b) Le but recherché par chaque dépense; c) Nombre total et liste des formations ventilée par catégorie. <p>Données par un professionnel ou une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> d) Les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026; e) Le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) La liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) Le but visé par chaque dépense; i) Nombre total et liste des formations, ventilée par catégorie.
Contrats	RG-06	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2024-2025, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les noms du professionnel ou de la firme; b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) Le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) La date d'octroi du contrat; e) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) L'échéancier; g) Dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>
Appels d'offres publics	RG-07	<p>Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La liste des soumissions et le montant de chacune; b) La grille d'évaluation des soumissions; c) Le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) Le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat. <p>Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.</p>
Consultants externes	RG-08	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) Le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) Le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) Le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) Une description de son mandat; f) La date de début de son contrat; g) La date prévue de fin de son contrat; h) Sa rémunération annuelle.
Développements informatiques	RG-09	<p>Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2024-2025, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le nom du projet; b) La nature du projet; c) L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);

SUJETS	N°	QUESTIONS
		<ul style="list-style-type: none"> d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) Les plus récentes évaluations du coût du projet; f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) Le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants; l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics; m) Le nombre et la liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024-2025.
Hébergement de données	RG-10	<p>Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les coûts estimés par année; b) Les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) Les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) La liste des fournisseurs; e) Une copie du plan de déploiement.
Dépenses diverses	RG-11	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2024-2025, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La photocopie; b) Le mobilier de bureau; c) L'ameublement; d) La décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) Le distributeur d'eau de source; f) Le remboursement des frais de transport; g) Le remboursement des frais d'hébergement; h) Le remboursement des frais de repas; i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.
Téléphonie, ordinateurs portables et tablettes électroniques	RG-12	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2024-2025, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le coût des contrats téléphoniques; b) Le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) Le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; d) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) Le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents; f) Le coût d'acquisition des appareils; g) Le coût d'utilisation des appareils; h) Les noms des fournisseurs; i) Les ordinateurs portables; j) Les iPads ou autre type de tablette électronique.
Minorités visibles 35 ans et +	RG-13a	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles

SUJETS	N°	QUESTIONS
		pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
Minorités visibles - de 35 ans	RG-13b	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
Jours de maladie	RG-13c	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
Réserve de maladie	RG-13d	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
Heures supplémentaires	RG-13e	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.). • Le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
Jours de vacances	RG-13f	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
Réserve de jours de vacances	RG-13g	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
Personnel double rémunération	RG-13h	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : h) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
Effectifs par catégorie d'emploi et par territoire	RG-13i	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : i) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
Effectifs complexité	RG-13j	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : j) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
Effectifs traitement supérieur	RG-13k	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : k) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

SUJETS	N°	QUESTIONS
Effectifs 5 prochains exercices	RG-13l	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : l) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
Nombre employés permanents et temporaires	RG-13m	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : m) Le nombre d'employés permanents et temporaires;
Départs volontaires	RG-13n	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : n) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
Postes abolis par ministère	RG-13o	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : o) Le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
Effectif autorisé Loi 15	RG13p	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
Postes vacants	RG-13q	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : q) Le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
Postes vacants – gel de recrutement	RG-13r	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : r) Le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1 ^{er} novembre 2024.
Départ à la retraite	RG-14a	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 de : a) Le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
Remplacement selon PGRH	RG-14b	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 de : b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
Retraités à contrat	RG-14c	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 de : c) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
Baux	RG-15	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2024-2025 en indiquant pour chacun d'eux : a) L'emplacement de la location; b) La superficie totale pour chaque local loué; c) Le coût total de ladite location; d) Les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1 ^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; e) La durée du bail; f) Propriétaire de l'espace loué; g) En cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation. h) La superficie totale réellement occupée; i) La superficie inoccupée; j) Le coût de location au mètre carré; k) Les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

SUJETS	N°	QUESTIONS
Actifs immobiliers excédentaires	RG-16	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2024-2025, fournir : a) La liste des actifs excédentaires inoccupés; b) La valeur estimée de ceux-ci; c) Les coûts d'entretien annuel; d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
Aménagement	RG-17	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2024-2025, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) Les dates des travaux; b) Les coûts; c) Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
Membres du Cabinet	RG-18	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2024-2025, en indiquant pour chaque individu : a) La date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) Le titre de la fonction; c) L'adresse du port d'attache; d) La masse salariale totale par cabinet; e) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) La prime de départ versée, le cas échéant; g) La liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) La description de tâches; i) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2024-2025; j) Le nombre total d'employés au cabinet; k) Le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) Si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
Budget discrétionnaire	RG-19	Liste des sommes d'argent versées en 2024-2025, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) Le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) La circonscription électorale; c) Le montant attribué; d) Le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
Personnel hors structure	RG-20	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) Le nom de la personne; b) Le poste occupé; c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) L'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) La date de l'assignation hors structure; f) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) Les prévisions pour 2025-2026.
Personnel en disponibilité	RG-21	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) Le poste initial; b) Le salaire; c) Le poste actuel, s'il y a lieu; d) La date de la mise en disponibilité; e) Les prévisions pour 2025-2026.
Occasionnels mis à pied	RG-22	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2024-2025, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) Par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires,

SUJETS	N°	QUESTIONS
		<p>etc.);</p> <p>b) Par catégorie d'âge;</p> <p>c) Prévisions pour 2025-2026.</p>
Personnel rémunéré MO affecté ailleurs	RG-23	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <p>a) Le nom de la personne;</p> <p>b) Le poste occupé et le nom de l'organisme;</p> <p>c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;</p> <p>d) L'assignation initiale;</p> <p>e) L'assignation actuelle;</p> <p>f) La date de l'assignation hors structure;</p> <p>g) La date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).</p>
Abonnements	RG-24	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2024-2025, en précisant pour chaque abonnement :</p> <p>a) Le coût de chacun;</p> <p>b) Le fournisseur;</p> <p>c) La nature du service;</p> <p>d) S'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.</p> <p>Ventiler le montant total par catégorie.</p>
Billets de saison, loges, club privé	RG-25	<p>Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>
Sites Internet	RG-26	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</p> <p>a) Le nom du site Web;</p> <p>b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;</p> <p>c) Les coûts de construction du site;</p> <p>d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;</p> <p>e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);</p> <p>f) Le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;</p> <p>g) Nombre de visiteurs uniques mensuellement;</p> <p>h) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines;</p> <p>i) La fréquence moyenne de mise à jour;</p> <p>j) Le responsable du contenu sur le site.</p>
Visites ministérielles et sous ministérielles	RG-27	<p>Pour 2024-2025, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :</p> <p>a) Les régions et les villes visitées;</p> <p>b) Les personnes et organismes rencontrés;</p> <p>c) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;</p> <p>d) Les raisons du déplacement;</p> <p>e) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;</p> <p>f) Les coûts ventilés;</p> <p>g) Le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.</p>
Adjointes parlementaires	RG-28	<p>La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2024-2025 :</p> <p>a) Le détail des mandats;</p> <p>b) Le coût (déplacements, etc.);</p> <p>c) Le nombre de ressources affectées;</p> <p>d) Le nombre de rencontres;</p> <p>e) Le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;</p> <p>f) L'objet;</p> <p>g) Les dates.</p>

SUJETS	N°	QUESTIONS
Entités administratives créées, fusionnées, scindées, abolies	RG-29	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
Crédits périmés et gel de crédits	RG-30	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.
Revenus autonomes et tarification	RG-31	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2025-2026.
Plan de réduction	RG-32	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2024-2025 et prévision pour 2025-2026.
Transferts du gouvernement fédéral	RG-33	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 et 2026-2027, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
Primes au rendement et bonis - SCT	RG-34	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
Primes au rendement et bonis - Cabinet	RG-35	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total des primes au rendement, des ajustements salariaux non-récurrents et des bonis versés au personnel de cabinet.
Primes de départ, allocation de transition	RG-36	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
Augmentations de salaire	RG-37	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
Reconduction des programmes existants	RG-38	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2024-2025 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2025-2026. Pour chacun de ces programmes existants en 2024-2025, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
Initiative ou majoration programmes existants	RG-39	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
Dépenses en informatique et employés attitrés aux dossiers informatiques	RG-40	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) La dépense totale (opération et capital); b) Les grands dossiers en cours; c) Le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
Taux d'absentéisme	RG-41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
Cotisation à des associations	RG-42	Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de

SUJETS	N°	QUESTIONS
		<p>cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :</p> <p>a) La dépense totale relative au paiement des cotisations;</p> <p>b) La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation.</p> <p>c) Le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.</p>
Sondages	RG-43	<p>Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :</p> <p>a) La date;</p> <p>b) La nature;</p> <p>c) Les questions posées;</p> <p>d) Les réponses;</p> <p>e) La firme retenue;</p> <p>f) Les coûts.</p>
Compensation Émissions de gaz à effet de serre	RG-44	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produits dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
Transfert d'emplois gouvernementaux en région	RG-45	<p>Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :</p> <p>a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2024-2025;</p> <p>b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2024-2025 en précisant la région d'origine et la région de destination;</p> <p>c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.</p>
Plan d'action Personnes handicapées 2021-2024	RG-46	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027;</p>
Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028	RG-47	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>m) Plan d'action de développement durable 2023-2028;</p>
Rapport CSDEPJ	RG-48	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>ss) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse;</p>
Autre plan d'action ministériel ou interministériel	RG-49	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de :</p> <p>III) Tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.</p>
Mesures de télétravail/travail à distance	RG-50	<p>Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2024-2025, au sein du ministère ou de l'organisme :</p> <p>a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;</p> <p>b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;</p> <p>c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2025;</p> <p>d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;</p> <p>e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.</p>
Remboursement matériel télétravail	RG-51	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
Soutien employés santé mentale	RG-52	<p>Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2024-2025 :</p> <p>a) Les sommes dépensées;</p> <p>b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.</p>

SUJETS	N°	QUESTIONS
CT réunions	RG-53	Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.
Formations	RG-54	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2024-2025. Indiquer : a) Le lieu; b) Le coût; c) La ou les dates de participation; d) Le nombre de participants; e) Le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) Le nom de la formation ou de l'activité.
Concours et tirages	RG-55	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 : a) La liste de tous les concours et tirages réalisés; b) Les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) L'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) La liste des concours qui ont pris fin.
Communications/ affaires publiques	RG-56	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 : a) Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
Incidents de sécurité de l'information	RG-57	Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a) Le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b) Le type d'incidents; c) Les sommes dépensées en gestion des incidents.
Liste des rencontres de planification stratégique	RG-58	Veuillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant : a) Les dates; b) L'endroit précis; c) La liste des personnes présentes; d) L'ordre du jour; e) Les procès-verbaux; f) Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.)
Rémunération des stages	RG-59	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages : a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.
Consultations autochtone	RG-60	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.
Contrats conclus de gré à gré Proportion et nombre	RG-61	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
Dépenses PAE 5 dernières années	RG-62	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.

SUJETS	N°	QUESTIONS
Dépenses implantation nouveau régime de dotation	RG-63	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42 ^e législature.
Amendes perçues 5 dernières années	RG-64	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
Contrats sous-traitance	RG-65	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
Services tarifés	RG-66	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.
Actifs possédés (meubles et immeubles)	RG-67	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
Coûts de système	RG-68	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.
Sommes versées dommages exemplaires	RG-69	Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.
Autorisation Art. 17, Loi sur les contrats	RG-70	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2024-2025 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande.
Demandes d'accès à l'information	RG-71	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2024-2025 : a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
Salaires versés sans fonction ou tâche assignée	RG-72	Pour 2024-2025, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.
Comités formés par le Conseil exécutif et les MO	RG-73	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.
Plan d'action violence conjugale (NR50)	RG-74	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.
Rapport accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (NR78)	RG-75	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : qq) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».
Analyse différenciée selon les sexes (NR98)	RG-76	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.

**QUESTION
RG-01**

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2024-2025 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour.
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

Secrétariat à la condition féminine

VOYAGES	COÛT
Winnipeg, Manitoba, Canada, 23 juillet au 26 juillet 2024, madame Catherine Ferembach, sous-ministre associée chargée du Secrétariat à la condition féminine et madame Elizabeth Perreault, conseillère stratégique et adjointe exécutive de la sous-ministre associée - Participation à la 42 ^e réunion annuelle fédérale-provinciale-territoriale (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine.	1 685 \$

Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Aucun voyage hors Québec pour l'année financière 2024-2025.

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information>

QUESTION RG-02	<p>Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les raisons du déplacement;b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;c) les coûts ventilés.
---------------------------	--

Veillez vous référer à la réponse du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information>.

**QUESTION
RG-03**

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) le but visé par chaque dépense;
 - e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
 - g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion;
 - h) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information>

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

Pour les contrats de 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

**QUESTION
RG-04**

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Secrétariat à la condition féminine

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÈNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Traduction simultanée : Services de Traduction du Nord. Traiteur : Masty-Shem, Fawn Salle et hébergement : Coop Hôtel. Frais de déplacement des partenaires. Location de voiture : Kawapit, Samson. Activités socioculturelles en communauté Inuit : Dick, Amy Esperon, Lizzie Anne Kawapit, Rachel George, Nellie Nowra Calvin, Lizzie Abraham, Frances NowraKuduluk, Sarah Centre de pédiatrie sociale Minnie's Hope. Frais de déplacement SCF.	Rencontre de travail. L'évènement a eu lieu en présentiel à l'hôtel de la coopérative du Poste de la baleine, Kuujjuarapik.	Gré à gré	29 583 \$	Rencontre du Comité femmes autochtones en communauté du 4 au 7 juin 2024.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

**QUESTION
RG-04**

(SUITE)

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
LinkIn - Sponsorisation Facebook Distinctions : Pontbriand (9306-3238 Québec inc.)	Prix Égalité Thérèse-Casgrain 2025 L'événement a lieu en présentiel à l'Assemblée nationale du Québec	Gré à gré	7 882 \$	Tenue d'une activité de reconnaissance dans le cadre de la 16 ^e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des personnes et organismes qui favorisent la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec, le 24 mars 2025.

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Salle et traiteur : Centre des congrès de Québec Maestro Culinaire Traduction simultanée : SM-GLOBAL Inc. Frais de déplacement des partenaires Le Concorde Audiovisuel et technique Encore Outils : Compo-Orléans	Rencontre de travail	Gré à gré	55 079 \$	Forum des partenaires en égalité le 15 octobre 2024 qui avait pour objectifs de présenter un portrait et des exemples de l'action gouvernementale en égalité, entretenir les liens et un canal de communication avec les partenaires et discuter de l'évolution des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
Salle et traiteur : Centre des congrès de Québec Maestro Culinaire Audiovisuel et technique : Encore	Rencontre de travail	Gré à gré	11 751 \$	Comité en violence conjugale visant à faire le suivi des actions gouvernementales le 16 octobre 2024.
Traduction simultanée : Services de traduction du Nord	Rencontre de travail	Gré à gré	1 850 \$	Rencontre des partenaires en matière de violence sexuelle le 27 mai 2024.
Frais de déplacement SCF : Hôtel Zéro 1 Montréal Enterprise Impression : Compo-Orléans	Lancement	Gré à gré	1 861 \$	Lancement du Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027 à l'Édifice Wilder à Montréal le 18 novembre 2024.

**QUESTION
RG-04**

(SUITE)

Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Salle et traiteur : Musée de la Civilisation Espace Artevino Frais de déplacement du BLCHT Frais de déplacement des partenaires Distinctions : Lumifab Fleuriste Faubourg Outils : Club imprimerie Musiciens : Collectif de la cité	Prix action LGBTQ+	Gré à gré	12 578 \$	Prix action LGBTQ+ visant à récompenser des personnes ou des organisations qui contribuent à faire du Québec une société accueillante et respectueuse des droits des personnes LGBTQ+ le 3 juin 2024.
Salle et traiteur : L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Frais de déplacement BLCHT.	Petit-déjeuner	Gré à gré	1 875 \$	Souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie en présence de la ministre responsable de la Condition féminine, Martine Biron, le 17 mai 2024.

**QUESTION
RG-05**

La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) le nombre total et la liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026;
 - e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
 - f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
 - h) le but visé par chaque dépense;
 - i) le nombre total et la liste des formations ventilée par catégorie.
-

Aucune dépense en formation de communication en 2024-2025.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4 paragraphes 22 et 23**).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information>

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RG-06

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2024-2025, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués;
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Secrétariat à la condition féminine

FOURNISSEUR	BUT VISÉ	TOTAL
Collectif de la Cité Inc.	Offrir une prestation musicale lors de la 16 ^e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des personnes et organismes qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec le 24 mars 2025	2 030 \$
Encore	Service d'audiovisuel lors de la 2 ^e édition du Forum des partenaires en égalité le 15 octobre 2024	15 169 \$
Maestro Culinare	Service de traiteur lors de la 2 ^e édition du Forum des partenaires en égalité le 15 octobre 2024	15 370 \$
Encore	Service d'audiovisuel lors du Comité en violence conjugale visant à faire le suivi des actions gouvernementales le 16 octobre 2024	4 476 \$
Maestro Culinare	Service de traiteur lors du Comité en violence conjugale visant à faire le suivi des actions gouvernementales le 16 octobre 2024	2 554 \$
Atelier Pontbriand, 9306-3238 QUÉBEC INC	Réaliser les distinctions pour la 16 ^e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain le 24 mars 2025	16 644 \$
Oloscribe inc.	Élaboration de planches thématiques en matière d'Analyse différenciée selon les sexes (ADS)	4 650 \$
Services de Traduction du Nord	Réaliser la traduction simultanée lors du Comité des partenaires en violence sexuelle	1 850 \$
Services de Traduction du Nord	Réaliser la traduction simultanée lors de la rencontre du Comité femmes autochtones en communauté du 4 au 7 juin 2024	5 500 \$
SM-GLOBAL Inc.	Réaliser la traduction simultanée lors de la 2 ^e édition du Forum des partenaires en égalité le 15 octobre 2024	6 392 \$
SM-GLOBAL Inc.	Réaliser la traduction simultanée lors d'une rencontre avec le gouvernement de la Saskatchewan	1 880 \$
Masty-Shem, Fawn	Service de traiteur lors du Comité femmes autochtones en communauté du 4 au 7 juin 2024	5 610 \$

**QUESTION
RG-06**

(SUITE)

Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

FOURNISSEUR	BUT VISÉ	TOTAL
Espace Artevino	Traiteur lors du Prix action LGBTQ+ visant à récompenser des personnes ou des organisations qui contribuent à faire du Québec une société accueillante et respectueuse des droits des personnes LGBTQ+ le 3 juin 2024	2 200 \$
Collectif de la Cité Inc.	Offrir une prestation musicale lors du Prix action LGBTQ+ visant à récompenser des personnes ou des organisations qui contribuent à faire du Québec une société accueillante et respectueuse des droits des personnes LGBTQ+ le 3 juin 2024	1 798 \$
L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)	Location d'une salle pour souligner la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie en présence de la ministre responsable de la Condition féminine, Martine Biron, le 17 mai 2024	1 405 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.gouv.qc.ca/> . De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information/contrats-engagements-financiers>

**QUESTION
RG-07**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;

Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec :

<https://www.seao.gouv.qc.ca/>.

**QUESTION
RG-08**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
-

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://seao.gouv.qc.ca/>. Les engagements financiers de 25 000 \$ et plus feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et sont diffusés mensuellement sur le site du ministère : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

**QUESTION
RG-09**

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques initié au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024-2025.
-

Aucun projet informatique n'est sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine ou du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

**QUESTION
RG-10**

Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :

- a) les coûts estimés par année;
 - b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
 - c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
 - d) la liste des fournisseurs;
 - e) une copie du plan de déploiement.
-

Aucune dépense pour l'hébergement de données en infonuagique au Secrétariat à la condition féminine et au Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>.

**QUESTION
RG-11**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2024-2025, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

2024-2025	SCF
Photocopie	1 056 \$*
Mobilier de bureau et ameublement	0 \$
Décoration et embellissement	0,00 \$
Distributeurs d'eau de source	0,00 \$
Frais de transport, d'hébergement et de repas	6 133 \$
Frais d'alcool et de fêtes	0,00 \$
Congrès, colloques et perfectionnement au Québec	740 \$
Congrès, colloques et perfectionnement à l'extérieur du Québec	0,00 \$

*Dépense totale pour le SCF/BLCHT

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

**QUESTION
RG-12**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2024-2025, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le coût des contrats téléphoniques;
- b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- e) le nombre de téléphones cellulaires et de téléphone intelligent;
- f) le coût d'acquisition des appareils;
- g) le coût d'utilisation des appareils;
- h) les noms des fournisseurs;
- i) les ordinateurs portables;
- j) les iPad ou autre type de tablette électronique.

Sous -questions b), c), d) :

	SCF et BLCHT
Le coût des frais d'itinérance	0 \$
Le coût lié aux dépassements des forfaits de données	0 \$
Les coûts de résiliation	0 \$

Pour les sous-questions a), f), g), h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information>

**QUESTION
RG-13**

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- l) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- m) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- n) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
- o) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
- p) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- q) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région;
- r) Le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1^{er} novembre 2024.

Secrétariat à la condition féminine

a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n), p)

Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- h) En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
- o) Le Secrétariat à la condition féminine n'a aboli aucun poste pour l'année 2024-2025.
- q) Au 31 janvier 2025 : il y a 2 postes vacants au Secrétariat à la condition féminine.
- r) Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

QUESTION
RG-13

(SUITE)

Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n), p)

Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- h) En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
- o) Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a aboli aucun poste pour l'année 2024-2025.
- q) Au 31 janvier 2025 : il y a 0 poste vacant au Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.
- r) Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

**QUESTION
RG-14**

Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 de :

- a) le nombre de départs à la retraite incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
 - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
-

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
- b) Aucun remplacement effectué en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Au cours de l'année 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont engagé aucune personne retraitée de la fonction publique pour des contrats.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

QUESTION RG-15

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2024-2025 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) le coût total de ladite location;
- d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- e) la durée du bail;
- f) propriétaire de l'espace loué;
- g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation;
- h) la superficie totale réellement occupée;
- i) la superficie inoccupée;
- j) le coût de location au mètre carré;
- k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Secrétariat à la condition féminine - BLCHT

L'emplacement de la location	Coût total	Superficie	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2018	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage, Québec (Québec) G1R 5M6	211 789,56 \$	740,03 m ²	0 \$	20 ans	Groupe Mach
360, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 2N1	26 306,04 \$	78,16 m ²	0\$	Une entente formelle qui sera signée sous peu et qui prendra fin déc. 2028 (durée environ 3 ans)	St-Jacques Nova Scotia Company

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 27).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information>

**QUESTION
RG-16**

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2024-2025, fournir :

- a) la liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) la valeur estimée de ceux-ci;
 - c) les coûts d'entretien annuel;
 - d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
-

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-17**

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2024-2025, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-

De tels travaux n'ont pas été effectués en 2024-2025 par le Secrétariat à la condition féminine ou le Bureau de lutte contre l'homophobie et le transphobie. Veuillez vous référer à la réponse du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

**QUESTION
RG-18**

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2024-2025, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) la masse salariale totale par cabinet;
 - e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - f) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2024-2025;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
-

Veillez vous référer à la réponse du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

**QUESTION
RG-19**

Liste des sommes d'argent versées en 2024-2025, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information>

**QUESTION
RG-20**

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
 - g) les prévisions pour 2025-2026.
-

Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne comptent aucun membre de personnel hors structure.

**QUESTION
RG-21**

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2025-2026.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-22**

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2024-2025, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2025-2026.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-23**

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
-

Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne rémunèrent aucun effectif affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

**QUESTION
RG-24**

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2024-2025, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;
- d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

FOURNISSEUR	COÛT (\$)	DESCRIPTION
I.C.I. Influence communications inc.	5 281 \$	Revue de presse Condition féminine et lutte contre l'homophobie et la transphobie

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

**QUESTION
RG-25**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'évènements sportifs et culturels, les billets d'évènements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont déboursé aucune somme en 2024-2025 pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

**QUESTION
RG-26**

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;
- g) le nombre de visiteurs uniques mensuellement;
- h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines;
- i) la fréquence moyenne de mise à jour;
- j) le responsable du contenu sur le site.

Adresse du site Internet : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/secretariat-condition-feminine	
Sujets	Détails
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	L'intégration du contenu portant sur le Secrétariat à la condition féminine sur la plateforme Quebec.ca a été réalisée par la Direction des communications du ministère de l'Éducation et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.
Coûts de construction du site	Nul pour 2024-2025.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	Nul pour 2024-2025.
Coûts de modernisation ou de refonte	Nul pour 2024-2025.
Fréquence moyenne de mise à jour	Les mises à jour sont réalisées ponctuellement.
Responsable du contenu sur le site	Secrétariat à la condition féminine.

Des contenus du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie sont aussi intégrés à la plateforme Quebec.ca par la Direction des communications du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Aucun coût en 2024-2025.

**QUESTION
RG-27**

Pour 2024-2025, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
 - b) les personnes et les organismes rencontrés;
 - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
 - d) les raisons du déplacement;
 - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - f) les coûts ventilés;
 - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
-

Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont fait aucune dépense pour des tournées, des visites ou des rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec.

Veillez vous référer à la réponse du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

**QUESTION
RG-28**

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2024-2025 :

- a) le détail des mandats;
 - b) le coût (déplacements, etc.);
 - c) le nombre de ressources affectées;
 - d) le nombre de rencontres;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - f) l'objet;
 - g) les dates.
-

Veillez vous référer à la réponse du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

**QUESTION
RG-29**

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-30**

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-31**

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2025-2026.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.

**QUESTION
RG-32**

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2024-2025 et prévision pour 2025-2026.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-33**

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 et 2026-2027, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

En 2024-2025, le Secrétariat à la condition féminine a reçu la somme de 28 550 000 \$ le 16 septembre 2024 dans le cadre de l'Accord Canada-Québec pour contrer la violence fondée sur le sexe.

En 2024-2025, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas reçu de sommes en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

**QUESTION
RG-34**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

En 2024-2025, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel du Secrétariat à la condition féminine et du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

**QUESTION
RG-35**

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total des primes au rendement, des ajustements salariaux non-récurrents et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2024-2025, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

**QUESTION
RG-36**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée par le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie en 2024-2025.

**QUESTION
RG-37**

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-38**

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2024-2025 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2025-2026. Pour chacun de ces programmes existants en 2024-2025, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-39**

Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-40**

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
 - e) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.
-

- a) La dépense totale en informatique pour le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie en 2024-2025 est de 138 732,56 \$ pour la gestion du poste de travail bureautique et des serveurs sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.
- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>).
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
- d) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.
- e) La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-41**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-42**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.
-

Aucune personne n'a bénéficié du paiement de cotisation à une association professionnelle en 2024-2025.

**QUESTION
RG-43**

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
 - b) La nature;
 - c) Les questions posées;
 - d) Les réponses;
 - e) La firme retenue;
 - f) Les coûts.
-

a), b), c) et d) ne semblent pas pertinents à l'étude des crédits.

e) Segma Recherche

f) 39 540 \$ en 2024-2025 pour le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

**QUESTION
RG-44**

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont fait aucune dépense en 2024-2025 pour l'achat de crédits carbone.

**QUESTION
RG-45**

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2024-2025;
 - b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2024-2025 en précisant la région d'origine et la région de destination;
 - c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1^{er} octobre 2018.
-

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>.

**QUESTION
RG-46**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027.

Veuillez vous référer à la réponse du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible sur le site [Québec.ca](https://quebec.ca).

**QUESTION
RG-47**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : m) Plan d'action de développement durable 2023-2028.

Aucune somme investie en 2024-2025 par le Secrétariat à la condition féminine et par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans le cadre du Plan d'action de développement durable (PADD).

Le *PADD 2023-2028* est disponible sur [Québec.ca](https://quebec.ca).

**QUESTION
RG-48**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :

ss) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-49**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et les stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de : III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.

L'information concernant tout autre plan d'action ministériel ou interministériel se retrouve notamment au Rapport annuel de gestion ainsi qu'aux Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes.

**QUESTION
RG-50**

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2024-2025, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;
 - b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
 - c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2025;
 - d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
 - e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.
-

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

**QUESTION
RG-51**

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

La présidente du Conseil du trésor annonçait le 17 février 2021 une compensation financière pour le personnel effectuant du télétravail dans le contexte d'urgence sanitaire.

Aucune somme n'a été remboursée par le Secrétariat à la condition féminine et par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie en 2024-2025.

**QUESTION
RG-52**

Concernant toutes mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2024-2025 :

- a) Les sommes dépensées;
 - b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
-

- a) Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie n'ont eu aucune dépense pour ces mesures puisque celles-ci sont assumées centralement par le ministère d'attache.
- b) Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie n'ont eu aucune dépense spécifiquement en ressources externes en matière de santé mentale puisque celles-ci sont assumées centralement par le ministère d'attache.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.gouv.qc.ca/>. Des engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information/contrats-engagements-financiers>

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

**QUESTION
RG-53**

Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.

Secrétariat à la condition féminine

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Traduction simultanée : Services de Traduction du Nord. Traiteur : Masty-Shem, Fawn Salle et hébergement : Coop Hôtel Frais de déplacement des partenaires. Location de voiture : Kawapit, Samson. Activités socioculturelles en communauté Inuit : Dick, Amy Esperon, Lizzie Anne Kawapit, Rachel George, Nellie Nowra Calvin, Lizzie Abraham, Frances NowraKuduluk, Sarah Centre de pédiatrie sociale Minnie's Hope, Le Frais de déplacement SCF.	Rencontre de travail - L'événement a eu lieu en présentiel à l'hôtel de la coopérative du Poste de la baleine, Kuujjuarapik	Gré à gré	29 583 \$	Rencontre du Comité femmes autochtones en communauté du 4 au 7 juin 2024

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Salle et traiteur : Centre des congrès de Québec Maestro Culinaire Traduction simultanée : SM-GLOBAL Inc Frais de déplacement des partenaires : Le Concorde Audiovisuel et technique : Encore Outils : Compo-Orléans	Rencontre de travail	Gré à gré	55 079 \$	Forum des partenaires en égalité le 15 octobre 2024 qui avait pour objectif de présenter un portrait et des exemples de l'action gouvernementale en égalité, entretenir les liens et un canal de communication avec les partenaires et discuter de l'évolution des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
Salle et traiteur : Centre des congrès de Québec Maestro Culinaire Audiovisuel et technique : Encore	Rencontre de travail	Gré à gré	11 751 \$	Comité en violence conjugale visant à faire le suivi des actions gouvernementales le 16 octobre 2024
Traduction simultanée : Services de traduction du Nord	Rencontre de travail	Gré à gré	1 850 \$	Rencontre des partenaires en matière de violence sexuelle le 27 mai 2024
Frais de déplacement SCF Hôtel Zéro 1 Montréal Enterprise Impression : Compo-Orléans	Lancement	Gré à gré	1 861 \$	Lancement du <i>Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027</i> à l'Édifice Wilder à Montréal le 18 novembre 2024

**QUESTION
RG-53**

(SUITE)

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Traiteur : Sandwicherie Fastoche inc. Frais de déplacement SCF/BLCHT	Rencontre de travail	Gré à gré	3 329 \$	Rencontre de mobilisation du SCF/BLCHT le 5 novembre 2024
Frais de déplacement SCF	Rencontre de travail	Gré à gré	802 \$	Rencontre de type « lac-à- l'épaule » de la Direction de l'ADS, des affaires régionales et autochtones
Traiteur : Paillard	Rencontre de travail	Gré à gré	86 \$	Rencontre de mobilisation de la Direction de la lutte à la violence sexuelle et à la violence conjugale

Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Salle et traiteur : L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) : 1 405 \$ Frais de déplacement BLCHT : 469,60 \$	Petit-déjeuner	Gré à gré	1 875 \$	Souligner la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie en présence de la ministre responsable de la Condition féminine, Martine Biron, le 17 mai 2024

**QUESTION
RG-54**

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2024-2025. Indiquer :

- a) le lieu;
 - b) le coût;
 - c) la ou les dates de participation;
 - d) le nombre de participants;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales/acces-information>.

**QUESTION
RG-55**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
-

Le Secrétariat à la condition à la condition et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont réalisé aucun concours ou tirage en 2024-2025.

**QUESTION
RG-56**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
 - b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
 - c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme;
 - d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
-

a), b) Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont pas de Direction des communications et/ou affaires publiques.

c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

d) Le montant total déboursé pour la veille médiatique en 2024-2025 est de 5 281 \$ avec le fournisseur I. C. I. Influence communications inc. pour la revue de presse Condition féminine et lutte contre l'homophobie et la transphobie.

**QUESTION
RG-57**

Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :

- a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information;
 - b) le type d'incidents;
 - c) les sommes dépensées en gestion des incidents.
-

En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.

**QUESTION
RG-58**

Veillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant :

- a) Les dates;
 - b) L'endroit précis;
 - c) La liste des personnes présentes;
 - d) L'ordre du jour;
 - e) Les procès-verbaux;
 - f) Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.)
-

a), b), c), d), e) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

f) Pour 2024-2025, le coût global des rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule » pour le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie s'élève à 4 131 \$.

**QUESTION
RG-59**

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages :

- a) Nombre de stagiaires reçus;
 - b) Heures de stages effectuées;
 - c) Rémunération totale déboursée.
-

- a) Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont pas reçu de stagiaire en 2024-2025.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Le Secrétariat à la condition féminine et le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'ont déboursé aucune somme en rémunération pour des stages en 2024-2025.

**QUESTION
RG-60**

Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones.

- a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.

a)

TYPE DE CONSULTATION	COÛT	BUT VISÉ
Rencontre de travail	29 583 \$	Rencontre du Comité femmes autochtones en communauté du 4 au 7 juin 2024
Rencontre de travail	6 392 \$	Traduction simultanée lors du Forum des partenaires en égalité, incluant les organisations autochtones. Organisé le 15 octobre 2024, le Forum avait pour objet de présenter un portrait et des exemples de l'action gouvernementale en égalité, entretenir les liens et un canal de communication avec les partenaires et discuter de l'évolution des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
Rencontre de travail en mode virtuel	1 850 \$	Rencontre des partenaires en matière de violence sexuelle le 27 mai 2024

Aucune dépense allouée à la consultation avec les Autochtones par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie en 2024-2025.

**QUESTION
RG-61**

Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.gouv.qc.ca/>. Les engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/rerelations-internationales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

**QUESTION
RG-62**

Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION

RG-63

Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**QUESTION
RG-64**

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Aucune amende n'a été perçue par le Secrétariat à la condition féminine et par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie en 2024-2025.

**QUESTION
RG-65**

Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.gouv.qc.ca/>. Les engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/rerelations-internationales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

**QUESTION
RG-66**

Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.

**QUESTION
RG-67**

Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

La réponse à cette question (valeur des immeubles) sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

**QUESTION
RG-68**

Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**QUESTION
RG-69**

Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.

L'information recherchée est disponible sur le site Internet de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante: <https://soquij.qc.ca/a/fr>.

**QUESTION
RG-70**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2024-2025 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.gouv.qc.ca/>.

**QUESTION
RG-71**

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2024-2025 :

- a) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - b) Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - c) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - d) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
-

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.

**QUESTION
RG-72**

Pour 2024-2025, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée.

Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
-

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

**QUESTION
RG-73**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

1. Comités interministériels coordonnés, présidés ou coprésidés par le Secrétariat à la condition féminine

Comité*	Mandat	Membres
Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s	Assurer la cohérence et l'efficacité des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et familiale. Ce comité pourrait également être mandaté par le gouvernement pour contribuer à l'élaboration de nouvelles initiatives. Les membres du comité pourraient aussi juger pertinent de proposer aux autorités l'élaboration d'initiatives. Ce comité inclut des responsables des enjeux autochtones dans les ministères et organismes concernés.	SCF, BLCHT, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MESS, MTRAV, SRPNI, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, SHQ
Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau directeur	Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et familiale. Ce comité a également pour mandat d'assurer l'élaboration de nouvelles initiatives, suivant les décisions du comité d'orientation. Ce comité inclut des gestionnaires responsables d'actions autochtones en violence sexuelle, conjugale et familiale (MJQ, MSSS, SHQ, MSP, SRPNI, DPCP).	SCF, BLCHT, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MESS, MTRAV, SRPNI, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, SHQ
Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau professionnel	Favoriser la concertation, l'échange d'information et le partage d'expertise entre les ministères et organismes gouvernementaux afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et la reddition de comptes des actions gouvernementales en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et familiale, tout en demeurant à l'affût de nouvelles initiatives en la matière. Ce comité inclut des professionnelles et des professionnels des ministères et organismes (MO) responsables d'actions autochtones en violence sexuelle, conjugale et familiale (MJQ, MSSS, SHQ, MSP, SRPNI, DPCP).	SCF, MJQ, BLCHT, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MESS, MTRAV, SRPNI, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, SHQ
Comité de travail – Leadership féminin, égalité économique et en emploi	Contribuer à la progression de la mixité en emploi – incluant la représentation : <ul style="list-style-type: none"> • Des femmes dans les métiers et professions majoritairement masculins (dont les secteurs d'avenir comme celui des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM)); • Des hommes dans les métiers et professions majoritairement féminins, tout en valorisant les emplois à prédominance féminine et en abordant les enjeux vécus par celles-ci; • Des femmes dans des postes de leadership et veiller à l'atteinte d'une parité inclusive et diversifiée dans des lieux décisionnels (conseil d'administration, poste de gestion) afin d'y favoriser leur influence. 	SCF, MEIE, MES, MEQ, MESS, MTRAV, MTMD, MAPAQ, MSSS, MELCCFP, MRNF, MCC, MFA, SAJ, FRQ, MCE

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité*	Mandat	Membres
Comité femmes autochtones	Depuis 2019, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) coordonne le Comité femmes autochtones qui a pour mandat d'être un lieu de concertation provincial entre les organisations autochtones représentant les intérêts des femmes des Premières Nations et Inuit et des représentants gouvernementaux afin de réfléchir, d'échanger et de se concerter sur les enjeux à prioriser; d'influencer les politiques et les actions du gouvernement et de recommander des actions concrètes. Le comité est composé de six associations de femmes autochtones et de huit ministères et organismes. Il se rassemble trois fois par année : à Québec, à Montréal et en communauté. La <i>Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027</i> a permis de pérenniser le Comité femmes autochtones.	SCF, SRPNI, MJQ, MEQ, MES, MSP, MSSS, MFA, Association des femmes crie de Eeyou Istchee, Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit, Association des Inuit du sud du Québec, Conseil des femmes élues de l'APNQL, Femmes autochtones Québec (FAQ), Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
Comité stratégique en analyse différenciée selon les sexes (ADS)	Le Comité stratégique en matière d'ADS a le mandat de soutenir le renforcement de l'ADS au sein de l'appareil gouvernemental, incluant le déploiement de projets pilotes en ADS dans une perspective intersectionnelle (ADS+).	SCF, MCN, MJQ, MSSS, MFQ, MTMD, MAPAQ, MLF, MCC, MELCCFP, MESS, MES, MFA, MEQ
Comité interministériel visant à proposer des solutions concrètes pour réduire les obstacles à la sortie de la prostitution et soutenir la réinsertion sociale	Identifier, puis proposer des mesure(s) et initiative(s) visant à réduire les obstacles à la sortie de la prostitution et à soutenir le cheminement vers la réinsertion sociale.	SCF, MJQ, MSSS, MSP, MEQ, MAMH, MESS, SHQ, SRPNI
Réseau des leaders en ADS	Le réseau des leaders en ADS a le mandat de favoriser le transfert des savoirs en matière d'ADS, de développer et de partager l'expertise et les expériences en ADS dans la fonction publique, de façon à mettre en œuvre le renforcement de l'ADS au sein de l'appareil gouvernemental.	SCF, MAPAQ, MSSS, MESS, MJQ, MFQ, MCN, MEQ, MLF, MTMD, CNESST, CURATEUR, DGE, MEIE, SCT

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité*	Mandat	Membres
Comité interministériel de suivi sur le développement des maisons d'hébergement	Ce comité s'inscrit dans l'action 17 de la <i>Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027</i> . Il s'agit d'un espace visant à arrimer les actions des ministères et organismes gouvernementaux qui jouent un rôle clé dans le développement des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale sur le territoire. Considérant son rôle de coordination en matière de violence conjugale, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) souhaite ainsi assurer l'efficacité de ce déploiement et la cohérence des actions gouvernementales en fonction des priorités établies.	SCF, MSSS, SHQ, MFQ
Comité de travail - mécanisme s'inspirant de la « loi de Clare »	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller le comité directeur; • Réaliser des analyses et proposer des orientations possibles. 	MRIF, SCF, MSP
Comité directeur - mécanisme s'inspirant de la « loi de Clare »	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi à haut niveau; • Prendre des décisions ou être en mesure d'assurer les suivis lorsqu'il y a des problématiques / enjeux; • Approuver les documents finaux à déposer à la ministre responsable de la Condition féminine. 	MRIF, SCF, MSP

*Aucun honoraire n'a été accordé par le SCF

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

2. Comités interministériels coordonnés par un autre ministère ou organisme

Comité	Mandat	Membres
Réseau de répondants gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	Assurer le suivi du <i>Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale</i> , et également la reddition de comptes prévue à la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Travaux d'élaboration du prochain plan de lutte à la pauvreté. Quatrième Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (PLP4).	MAMH, MAPAQ, MCC, MEIE, MRNF, MES, MFA, MFQ, MIFI, MJQ, MCN, MSSS, MTO, MTMD, MESS, MSSS (Secrétariat aux aînés), SAJ, MELCCFP, MCE (SRPNI), RQ, OPHQ, SHQ, SCF, BLCHT, MEQ, MSP, MTRAV
Comité d'orientation de projet pour l'Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants	Ce comité d'orientation a comme mandat de conseiller l'ISQ et le MSSS dans la réalisation des projets d'enquêtes afin que ceux-ci répondent adéquatement aux besoins d'information du ministère, de son réseau et de ses partenaires. Le Comité d'orientation permet également les échanges et la circulation de l'information auprès des instances impliquées.	SCF, ISQ, MSSS, INSPQ, UQO, ULAVAL, UQTR
Comité interministériel sur l'action communautaire (CIAC)	Participer, en collaboration avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), aux divers travaux relatifs aux modes de soutien financier, à l'harmonisation et à la simplification des pratiques administratives, à la reddition de comptes, à l'élaboration des nouveaux programmes du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, à la mise en place des outils ou mécanismes devant faire connaître les balises nationales à tous les échelons de l'administration gouvernementale ou de tout autre appui à fournir aux ministères et aux organismes gouvernementaux dont l'administration est déconcentrée, ainsi qu'à toute autre matière relevant de l'application de la politique. Le <i>Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC)</i> a été lancé le 14 mai 2022. Les travaux de mise en œuvre se sont amorcés en 2022-2023 en collaboration avec les membres du CIAC et les MO impliqués dans les différentes mesures. Le PAGAC vise, entre autres, à augmenter le soutien octroyé à la mission globale aux organismes en action communautaire. Le SCF a d'ailleurs travaillé à l'élaboration de son propre programme de soutien à la mission, qui a été approuvé en 2022-2023.	Tous les MO attribuant des subventions aux organismes communautaires

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité	Mandat	Membres
Comité de travail – Mise à jour du Cadre de référence en matière d'action communautaire	Le mandat du comité de travail interministériel est de proposer aux membres du CIAC une version mise à jour du Cadre de référence en matière d'action communautaire, de même qu'un certain nombre de balises administratives qui pourraient s'appliquer à l'ensemble des MO qui soutiennent des organismes communautaires, dans une perspective de simplification et d'harmonisation des pratiques administratives et d'une plus grande cohérence de l'intervention gouvernementale. Le calendrier de travail de ce comité s'échelonne sur deux ans.	MSSS, MIFI, MRIF, MEQ, SCT, SCF, MFA, OPHQ, MJQ, MSSS (Secrétariat aux aînés)
Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT)	La TGAT est instituée par la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Elle agit à l'échelle nationale. Cette Table a pour mandat de favoriser la concertation entre les ministères et les organismes du gouvernement et la cohérence de leurs actions, particulièrement en matière d'occupation et de vitalité des territoires.	MAMH, MAPAQ, MCC, MEIE, MRNF, MFA, MEQ et MES, Hydro-Québec, MIFI, MSSS, SCF, SCN, SCT, SAJ, MSSS (Secrétariat aux aînés), MSP, SRPNI, Société des traversiers du Québec, SPN, MTMD, MESS, MTO, MJQ, SHQ, SÉPAQ, INV-QC, MFQ, MELCCFP, Conseil des arts et des lettres du Québec, MCN
Comité Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	Éliminer la sous-représentation des femmes dans les emplois cadres de la direction, les emplois professionnels et les métiers traditionnellement masculins visés par les programmes d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).	Organismes gouvernementaux et municipaux concernés par les travaux du PAEE
Comité interministériel pour la révision du salaire minimum	Définir un cadre de référence afin de guider les décisions relatives à l'évolution du salaire minimum et réviser annuellement le salaire minimum au Québec.	MFQ, SCF, CNESST, MESS, MTRAV, MEIE, SCT, MFQ, MIFI, MAPAQ

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité	Mandat	Membres
Comité de coordination interministérielle du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit</i>	Assurer la mise en œuvre et le suivi du premier <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027</i> .	SRPNI, SCF, MSSS, MESS, MTRAV, SAIC, CCQ, MAMH, MCC, MEIE, MFA, SHQ, MJQ, MCE (SAJ), MSP
Comité de coordination du <i>Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028</i>	Le Comité de coordination a pour mandat de fournir de l'information sur l'état d'avancement des mesures du plan d'action ainsi que de contribuer à la cohérence des actions et orientations gouvernementales pour l'inclusion et l'égalité de fait des personnes LGBTQ+.	BLCHT, CDPDJ, CNESST, MAMH, MCC, MEIE, MEQ, MES, MESS, MFA, MIFI, MFQ, MJQ, MLF, MSSS, MSP, MRIF, MTO, MTRAV, OPHQ, OPQ, Revenu Québec, SAJ, SRPNI, SCT
Groupe de travail – Tribunal spécialisé	Considérant que la mise en œuvre de recommandations de grande envergure du rapport <i>Rebâtir la confiance</i> nécessite des travaux concertés et soutenus entre plusieurs MO, trois chantiers de travail ont été mis en place dont l'un sur le Tribunal spécialisé est coordonné par le MJQ.	Coordonné par le MJQ Membres : MJQ, Cour du Québec, MSP, CSJ, DPCP, MSSS, SCF, MCE-SRPNI
Groupe de travail – Trajectoire des auteurs et suspects de violence	Afin de répondre aux recommandations de <i>Rebâtir la confiance</i> et aux préoccupations issues des consultations, le MJQ en collaboration avec le MSSS et le MSP a mis sur pied en juin 2022 le groupe de travail sur la trajectoire des auteurs de violence (TAV).	Coordonné par le MJQ Membres : MJQ, MSP, MSSS, SCF
Tribunal spécialisé – Rencontres avec les organismes œuvrant auprès des personnes victimes	Ces rencontres visaient à creuser des thèmes pour un meilleur arrimage sur le terrain, suivant un besoin exprimé à la Table nationale de consultation sur la mise en place du projet pilote de tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, coordonné par le MJQ. Les thèmes suivants ont été abordés : intégration des services et tribunal spécialisé, évaluation collaborative, rencontre pré-dénonciation, etc.	Coordonné par le MJQ Membres : MJQ, SCF et MSSS Des organismes experts en violence sexuelle et en violence conjugale ont été consultés.

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité	Mandat	Membres
Table interministérielle en santé mentale et en itinérance (TISMI)	Agir à titre de comité de suivi du <i>Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026</i> et du <i>Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026</i> et en favoriser l'implantation.	Coordonnée par le MSSS Membres : SHQ, MEQ, MES, SRPNI, MESS, RAMQ, MJQ, MAMH, MSP, SCF, SAJ, MIFI, DPCP, MAPAQ, MCC, MTMD, MFQ, SCT, MFA, CNESST, OPHQ, CURATEUR
Comité interministériel jeunesse	Renouveler le <i>Plan d'action jeunesse 2021-2024</i> . Le comité interministériel jeunesse a été réuni plusieurs fois afin d'élaborer le nouveau plan.	SAJ (MO impliqués) (AMF, DGE, MAMH, MAPAQ, MCC, MEQ, MES, MELCCFP, MFA, MFQ, MIFI, SCF, MLF, MRIF, MSSS, MSP, MESS, MTMD, OPHQ, SCT, MCE, MCN, MEIE, SAAQ, CNESST, SHQ, MTO, Hydro-Québec)
Comité sur les suites à la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)	Le comité interministériel assure le suivi du plan d'action concerté et permet aux membres d'échanger sur l'avancement des actions et développer au besoin des collaborations. Ce comité est soutenu par plusieurs sous-comités.	MAMH, MAPAQ, MCC, SAJ, SRPNI, MEIE, MELCCFP, MEQ, MES, MESS, MFA, MIFI, MRNF, SCF, MSSS, MTMD, MTO, MTRAV, OPHQ, RBQ, SHQ
Comité interministériel sur le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation	Le comité interministériel assure le suivi du plan d'action concerté et permet aux membres d'échanger sur l'avancement des actions et développer au besoin des collaborations.	MFA, SCF, MEQ, BLCHT, MSSS, MJQ, DPCP, MES, MIFI, MSP, SRPNI, MAMH, OPHQ, MESS, MTRAV, SAJ, Protecteur national de l'élève

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité	Mandat	Membres
Comité interministériel de suivi de mise œuvre du Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs : briser le cycle de l'exploitation sexuelle (PACSESM)	Le Comité interministériel de suivi de mise en œuvre du PACSESM 2021-2026 est l'instance privilégiée pour les exercices de reddition de compte et de suivi qui sont transversales au PACSESM.	MSP, DPCP, MAMH, MEQ, MES, MJQ, MSSS, MTO, MIFI, SRPNI, SCF, SAJ
Comité interministériel : Mise en œuvre du <i>Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – La fierté de vieillir</i>	Première rencontre du comité interministériel.	MSSS, AMF, MCC, MEIE, MELCCFP, MES, MEQ, MFQ, MIFI, MJQ, MSP, MESS, MTMD, MTO, MAPAQ, MAMH, OPC, RBQ, RETRAITE QUÉBEC; SAJ, OPHQ, SHQ, CURATEUR, FRQ, ISQ, REVENU QUÉBEC, SCF, MCN, INSPQ, MFA, SAAQ
Comité consultatif Programme de financement à la mission en exploitation sexuelle (PMES)	Le comité est responsable d'effectuer l'analyse des candidatures obtenues à l'issu des appels de financement réalisés dans le cadre du Programme.	MSP, MSSS, SCF
Comité consultatif Appel de projets pour mieux répondre aux besoins des victimes et des auteurs de violence sexuelle et conjugale du MSSS	Le comité consultatif a le mandat de formuler son avis sur les projets retenus par le MSSS, à la suite de l'analyse des projets admissibles. Sur la base des recommandations du comité, le MSSS procède au choix final des projets et à leur recommandation.	MSSS, SCF, MJQ

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité	Mandat	Membres
Comité consultatif Appel de projets FAVAC	Le comité consultatif a le mandat de formuler son avis sur les projets retenus par le MJQ, à la suite de l'analyse des projets admissibles. Sur la base des recommandations du comité, le MJQ procède au choix final des projets et à leur recommandation.	SCF, MJQ

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

3. Autres comités

Comité	Mandat	Membres
Comité de travail sur la violence conjugale	Assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre des actions gouvernementales en matière de violence conjugale.	Il est composé de plusieurs ministères et organisations partenaires ¹ .
Comité de partenaires en violence sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'échange d'information en matière de violence sexuelle à l'échelle nationale; • Contribuer aux réflexions concernant des enjeux vécus sur le terrain ainsi qu'à celles sur la mise en œuvre d'actions spécifiques en matière de violence sexuelle; • Partager de l'expertise et mettre en relation les principaux acteurs nationaux en la matière. 	Il est composé d'organismes communautaires, de représentant(e)s du milieu de la recherche et de ministères et d'organismes gouvernementaux.
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine	Le Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des ministres responsables de la Condition féminine a pour mandat principal de partager des connaissances, ainsi que de l'information, et d'entreprendre des initiatives de collaboration ayant fait l'objet de consensus afin de promouvoir et de faire progresser la condition féminine, ce qui peut inclure, en tenant compte de l'étendue variable des mandats de chaque ministre, la diversité et l'égalité des genres.	Ministre fédérale des Femmes et de l'Égalité des genres et ministres responsables de la Condition féminine des provinces et territoires
Forum fédéral, provincial et territorial (FPT) des hautes fonctionnaires responsables de la Condition féminine	Les hautes fonctionnaires conseillent les ministres et leur recommandent les domaines d'action prioritaires. Elles sont responsables de la mise en œuvre et du suivi du plan stratégique du Forum FPT Condition féminine afin de cerner les enjeux et les activités d'intérêt commun, notamment en mettant activement en avant des dossiers et des initiatives qui auront un écho dans tout le pays, qui sont d'actualité et qui ont une incidence sur les femmes et les filles.	Hautes fonctionnaires responsables de la Condition féminine des gouvernements FPT

¹ À cœur d'homme; Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape; Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement; Bouclier d'Athéna; BLCHT; Bureau du coroner; Centre de Solidarité Lesbienne; CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal; Commission des libérations conditionnelles; CSF; DPCP; École nationale de police du Québec; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes; Femmes autochtones du Québec; INSPQ; L'R des centres de femmes du Québec; MFA; MJQ; MSSS; MSP; MEQ; MES; MIFI; MAMH; MESS; Native Women Shelter; OPHQ; Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale; Réseau canadien pour la santé des femmes (DAWN Canada); Réseau des CAVAC; SCF; SAJ; SRPNI; SA-MSSS; SHQ; SOS violence conjugale; SPVM; SPVQ; Sûreté du Québec; Table Carrefour violence conjugale Québec-métro; Table de concertation en violence conjugale de Montréal; Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval; Université de Montréal – Trajetvi; Université d'Ottawa – École de service social; Université Laval - Équipe de recherche en violence conjugale.

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité	Mandat	Membres
Rencontres statutaires « État de situation sur l'hébergement »	Assurer une bonne communication entre les organismes d'aide aux victimes de violence conjugale et le gouvernement au sujet des enjeux liés à la pandémie ou de tout sujet d'actualité ou lié à la mise en œuvre des plans d'action en violence conjugale ou de la stratégie intégrée en violence.	Coordonnée par le SCF MSSS, Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, SOS violence conjugale
Comité de suivi de la mesure 5.2.1 de la <i>Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027</i>	Assurer le suivi du projet du Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ) s'inscrivant dans le cadre de l'action 5.2.1 de la Stratégie Égalité « Assurer une prévention et une intervention concertée interministérielle et intersectorielle dans les cas de violences basées sur l'honneur (VBH) ». Les rencontres du comité de suivi permettent une meilleure concertation autour de la problématique des VBH, d'aller plus loin dans la prise de conscience de l'impact de ce type de violence sur les personnes victimes, leur entourage et, plus largement, sur la société, ainsi que des actions à entreprendre collectivement.	MIFI, SCF, MSSS, MSP, RAFIQ
Comité de suivi de l'Action concertée : Les besoins émergents des femmes en matière de santé et bien-être	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux chercheurs de présenter l'état d'avancement de leurs travaux de recherche aux partenaires; • Permettre aux partenaires de bien comprendre le projet en cours, (les principaux objectifs, les principales étapes accomplies et à accomplir, l'échéancier, les retombées attendues); • Permettre aux chercheurs de consulter ou de questionner les partenaires sur des politiques, programmes ou données issus de leurs organismes respectifs et de soutenir les chercheurs dans certains choix qu'ils ont à effectuer pour la réalisation du projet; • Permettre des échanges stimulants et conviviaux entre les chercheurs et ceux qui, ultimement, pourront être des utilisateurs de la recherche. 	FRQSC, MSSS, SCF, UQAM

**QUESTION
RG-73**

(SUITE)

Comité	Mandat	Membres
Comité de suivi de l'Action concertée : Programme de recherche sur la santé psychologique au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux chercheurs de présenter l'état d'avancement de leurs travaux de recherche aux partenaires; • Permettre aux partenaires de bien comprendre le projet en cours, (les principaux objectifs, les principales étapes accomplies et à accomplir, l'échéancier, les retombées attendues); • Permettre aux chercheurs de consulter ou de questionner les partenaires sur des politiques, programmes ou données issus de leurs organismes respectifs et de soutenir les chercheurs dans certains choix qu'ils ont à effectuer pour la réalisation du projet; • Permettre des échanges stimulants et conviviaux entre les chercheurs et ceux qui, ultimement, pourront être des utilisateurs de la recherche. 	FRQSC, CNESST, IRSST, MSSS, MTRAV, MESS, RAMQ, Revenu Québec, SCF, SCT

**QUESTION
RG-74**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :

ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.

Le Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 (Plan d'action spécifique), coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), est porté par huit ministères et organismes gouvernementaux.

L'état d'avancement au 31 mars 2024 du Plan d'action spécifique est disponible en ligne sur Québec.ca : [PL-plan-action-prevenir-violence-conjugale-2020-2025-MAJ-mars2024-SCF.pdf](https://www.quebec.ca/PL-plan-action-prevenir-violence-conjugale-2020-2025-MAJ-mars2024-SCF.pdf)

Le SCF est responsable du suivi de la mise en œuvre et collige l'information auprès des ministères et organismes engagés dans le Plan d'action spécifique.

Les montants versés **en 2024-2025** (en date du 31 mars 2025), pour chacune des actions sont les suivants :

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2025
1. Mettre en place un service juridique d'urgence pour déterminer, notamment, les droits de garde d'enfants en contexte de violence conjugale (Responsable : MJQ)	Information non disponible	Terminé
2. Produire un aide-mémoire à l'intention des services policiers concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du Code criminel et s'assurer que les victimes ont accès à de l'information juste et fiable quant aux limites de ce recours (Responsable : MSP)	0 \$	Terminée
3. Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale (Responsable : MSSS)	10 000 000 \$	Poursuivie ¹
4. Consolider le financement d'actions sous la responsabilité du MSSS inscrites au Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (Responsable : MSSS)	15 000 000 \$	Poursuivie
5. Bonifier le budget du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (Responsable : SHQ)	Information non disponible	Poursuivie
6. Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec (Responsable : SCF)	3 045 202 \$ ²	Poursuivie
7. Outiller les intervenantes et intervenants des centres d'hébergement pour pères, des organismes communautaires Famille et des haltes-garderies communautaires pour mieux détecter la violence conjugale et	250 000 \$	Terminé

¹ Une action poursuivie est considérée comme étant intégrée aux pratiques courantes des MO ou elle sera intégrée dans un autre plan d'action ou stratégie.

² Ce montant comprend les sommes prévues dans le cadre des *Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026* et non seulement les sommes du Plan d'action spécifique 2020-2025.

**QUESTION
RG-74**

(SUITE)

ACTIONS	Montants versés	Statut de l'action au 31 mars 2025
prévenir les situations à risque de dangerosité (Responsable : Famille)		
8. Outiller, à l'aide d'une trousse virtuelle, le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance pour lui permettre de mieux détecter les enfants exposés à la violence conjugale et de mieux intervenir auprès d'eux (Responsable : Famille)	0 \$	Terminé
9. Mettre en place un programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes, notamment de violence conjugale (Responsable : MJQ)	Information non disponible	En cours
10. Étendre à quatre régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire (Responsable : MSP)	413 818 \$	Terminée
11. Développer un outil spécifique pour l'évaluation des personnes condamnées pour une infraction en matière de violence conjugale (Responsable : MSP)	2 411 515 \$	Terminée
12. Évaluer la pertinence d'étendre le Programme de surveillance accrue afin d'inclure toutes les personnes contrevenantes ayant reçu une sentence pour violence conjugale (Responsable : MSP)	112 801 \$	Terminée
13. Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du <i>Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i> (Responsable : SCF)	11 751 \$	Poursuivie
14. Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets antirapprochements comme moyen de prévention des homicides conjugaux (Responsable : MSP)	0 \$	Terminée
Financement d'initiatives visant spécifiquement à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et Inuits. (Responsable : SCF)	0 \$	Terminée

BLCHT

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de mesure dans le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025*.

**QUESTION
RG-75**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :

qq) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « *Rebâtir la confiance* ».

Secrétariat à la condition féminine

Le 15 décembre 2020, le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (Comité d'experts) a déposé son rapport *Rebâtir la confiance*.

Le 20 juin 2022, le gouvernement du Québec a lancé la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* (Stratégie intégrée en violence). Elle consolide la réponse gouvernementale au rapport *Rebâtir la confiance*, en plus d'assurer le renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* et la mise en œuvre d'actions complémentaires en violence conjugale.

Au moment du lancement de la Stratégie intégrée en violence, des actions permettaient de répondre entièrement ou partiellement à 166 recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*. L'Accord Canada-Québec pour contrer la violence fondée sur le sexe, signé le 6 novembre 2023, a permis de bonifier de 97,3 M\$ les investissements du Québec dans le cadre de la Stratégie intégrée en violence. C'est dans ce contexte que 9 actions entièrement nouvelles ont été ajoutées et 4 actions existantes bonifiées. Ces 13 actions permettent de répondre à 3 recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* qui n'étaient pas couvertes jusqu'à maintenant et renforcent la réponse gouvernementale à 48 recommandations déjà touchées, pour un total de 169 recommandations répondues à ce jour.

Voir l'annexe 2 de la [Stratégie intégrée en violence](#) pour le détail par recommandation.

Parmi les actions phares de la Stratégie intégrée en violence qui viennent répondre à des recommandations du Comité d'experts mentionnons notamment les projets pilotes d'intégration des services (action 18) et de tribunal spécialisé (action 30), l'augmentation des effectifs policiers (action 32) et au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales (action 26), l'implantation des bracelets antirapprochement (action 31) et le rehaussement des services aux personnes victimes (actions 14, 15, 16 et 20).

Pour le plus récent état d'avancement des actions, consultez le document en ligne : [Suivi de la mise en œuvre des actions – Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027 – État d'avancement au 31 mars 2024](#).

Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de mesure dans la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.

**QUESTION
RG-76**

Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF, grâce à une équipe dédiée en ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien par le développement d'outils ADS et par de l'accompagnement dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.). Le budget en ressources humaines dédié à l'analyse différenciée selon les sexes a été de 200 000 \$ en 2024-2025, soit l'équivalent de deux ETC.

À ce montant s'ajoute les heures travaillées par le personnel des ministères qui souhaitent réaliser des ADS dans leurs initiatives gouvernementales. Cette information relève des ministères et organismes concernés.

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a pas de budget explicitement réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS).

